

La justice transitionnelle accuse 35 militaires colombiens de crimes de guerre



La Havane, 21 novembre, (RHC)- La juridiction spéciale pour la paix (JEP) a inculpé lundi 35 membres de l'armée colombienne de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pour les exécutions de civils présentés comme des guérilleros tués au combat.

Selon la Juridiction spéciale pour la paix, l'ancien major général Jaime Lasprilla et quatre autres généraux (à la retraite) figurent parmi les personnes inculpées dans l'affaire dite des "faux positifs", pour des actes commis dans le département de Huila.

L'entité rapporte que 200 meurtres, dont 32 disparitions forcées, ainsi que huit tentatives d'homicide, sont attribuables à des membres retraités et actifs de quatre unités de l'armée nationale qui ont opéré dans la région.

La JEP souligne que "192 des 264 décès signalés par les quatre unités militaires prioritaires de l'enquête, entre 2005 et 2008, étaient en fait des homicides commis contre des personnes en dehors des combats".

"Ces décès ont été causés dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique contre la population civile, raison pour laquelle ils ont été qualifiés de meurtres constituant des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité", souligne le rapport de la Juridiction spéciale pour la paix, une instance créée à la suite de l'accord de paix conclu en 2016 entre les Forces armées révolutionnaires de Colombie-Armée du peuple et l'État colombien.

Source : Prensa Latina



Radio Habana Cuba